

5 ANALYSE DES HABITATS NATURELS ET DE LA VEGETATION

La caractérisation des habitats et le potentiel floristique de la commune ont été établis à partir des observations directes de SETIS lors de la visite de terrain du 25 août 2016, des données de la mairie, des données localisées disponibles dans la bibliographie (Document d'incidence du site Natura 2000, étude « Inventaire du Grand capricorne et préconisations de gestion » réalisée en 2013 par Apollon74 dans le cadre du Contrat Corridors biologiques Champagne-Genevois, inventaires des vergers et des arbres remarquables du syndicat mixte du Salève), et d'une estimation à dire d'expert en fonction des habitats naturels rencontrés et de la connaissance des exigences écologiques des espèces. Cette analyse est complétée par une deuxième visite de terrain sur les zones à enjeu urbain.

5.1 LES HABITATS NATURELS

Les conditions écologiques locales résultent essentiellement de la géologie, de la topographie, des facteurs climatiques et de l'action de l'Homme.

La commune d'Archamps se situe à cheval sur une plaine agricole dans sa partie nord, dans la série de la Chênaie-Charmaie et sur les contreforts du mont Salève dans sa partie sud où le hêtre et l'épicéa font leur apparition.

La commune est marquée par un paysage pour moitié agricole et bocager. L'autre moitié est forestière (site Natura 2000). Le territoire communal est également traversé par plusieurs cours d'eau et d'importantes infrastructures routières.

CULTURES

Les cultures sont essentiellement représentées par des champs de maïs et de blé et dans une moindre mesure par d'autres céréales (tournesol, luzerne). Les parcelles de monocultures sont souvent pauvres en biodiversité en raison de l'utilisation d'intrants chimiques (pesticides, engrais...).



Champ de blé fauché et maïs en arrière-plan – août 2016

PRAIRIES ET ALPAGES

Les prairies de fauche et de pâtures sont très présentes sur le territoire communal notamment dans le secteur bocager localisé entre 600 et 800 mètre d'altitude.

Souvent entrecoupées de haies et petits boisements, parfois en lien avec de vieux vergers, ces habitats présentent une flore assez riche et diversifiée de type prairie mésophile.



Prairie pâturée par les vaches, vers le secteur Chez Servant – Août 2016

Des pelouses sèches ou semi-sèches sont inventoriées par le site Natura 2000 :

- Pelouses calcaires mésophiles dominées très largement par le Brome érigé. Elles sont faunistiquement et floristiquement riches. Ce type d'habitat est recensé vers la clairière du Beulet ;
- Pelouses primaires du Xérobromion. Formation végétale xérophile très fortement dominée par le Brome érigé (*Bromus erectus*). Ces prairies sèches sont particulièrement riches avec des caractères floristiques originaux. Elles sont parfois entrecoupées de zones érodées ou d'affleurements rocheux. Sur la commune d'Archamps ce type d'habitat est retrouvé en altitude, en bordure des taillis de hêtres localisés dans les alpages.

Au-delà de 1200 mètres d'altitude, la commune est composée d'alpages pâturés par les vaches laitières. Quelques parcelles sont identifiées par le site Natura 2000 comme prairie de fauche de montagne (habitat d'intérêt communautaire). Ces prairies mésophiles sont riches en espèces des étages montagnards et subalpins. Elles sont fauchées et en général très peu amendées. Leur composition floristique est très diversifiée et offre au printemps une floraison abondante : géranium des bois, renouée bistorte, grande astrance, avoine dorée...



Alpages du mont Salève – août 2016

HABITATS BOISES

Les habitats boisés de la plaine se présentent sous forme d'éléments bocagers (alignements d'arbres, haies bocagères, le long des chemins et séparant les champs), de ripisylves, et de boisements divers généralement peu étendus.

Le Chêne pédonculé est omniprésent sur la commune.

Le boisement du Mont Salève est quant à lui vaste et étendu sur plus de 320 ha.

Alignements de vieux chênes remarquables à cavité

Présents essentiellement dans la partie nord de la commune, au niveau du bourg principal et d'Arbigny, les alignements de vieux Chênes pédonculés accompagnent des chemins piétons et parcs urbains. Ces vieux chênes sont remarquables par leur taille et la présence de cavités. Ces éléments constituent un patrimoine culturel, paysager et naturel d'intérêt.



Alignement de vieux chênes le long du chemin de la Botacière



Vieux chêne pédonculé chemin du Plan

Alignement de vieux chênes le long du chemin de la Botacière
Vieux chêne pédonculé chemin du Plan

Haies bocagères

Les haies bocagères, généralement constituées de chêne pédonculé et de frêne, diffèrent des alignements d'arbres par la présence d'une strate arbustive (noisetier, troène, érables champêtre et plane), et sont de ce fait également plus denses.



Haies bocagères dans le secteur d'Arbigny – août 2016

Ripsisylves

Les cours d'eau de la commune sont la plupart du temps assez encaissés, situés en fond de petits vallons. De ce fait les ripisylves qui les bordent sont souvent assez minces.

Elles sont pour la plupart constituée de chênes pédonculés et de frênes, d'érables planes et de tilleul à petites feuilles accompagnés de houx, noisetiers, aubépine et robinier. Certain secteurs sont parfois plus riches en saules et peupliers noirs.



Les ripisylves peuvent être rattachés à l'habitat prioritaire 91.E0 « Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) », qui comprends plusieurs sous-types d'habitats alluviaux comme les Aulnaies-frênaies, les Peupleraies, et les forêts de bois dur à Chêne pédonculé et Frêne.



Ripisylve du Ruisseau du Nant de Montfort

Forêt mixte du Mont Salève, site Natura 2000

Le boisement situé en versant nord-ouest du mont Salève est une forêt dense dont les dominances varient avec l'altitude, l'exposition et l'exploitation.

Autour de 800 mètres d'altitude le boisement est dominé par le frêne, le chêne pédonculé, le charme et les érables plane, sycomore et champêtre. Les quelques pentes bien exposées voient l'apparition de l'alisier blanc et de pins, les zones de clairières et bords de pistes forestières sont peuplées de bouleaux...

La strate arbustive est composée de noisetiers, cornouillers, aubépines... La fougère aigle peut être abondante localement.

L'épicéa, déjà présent autour de 800 mètres de par la présence de plantations, est ensuite de plus en plus abondant en association avec le hêtre.

Le secteur autour des zones de falaise des rochers d'Archamps est identifié comme hêtraie sèche par le site Natura 2000. Ces hêtraies calcicoles médio-européennes du *Cephalanthero-Fagion* sont accompagnées d'un sous-bois généralement abondant : Laïches, Graminées, Orchidées et espèces thermophiles. Ces hêtraies xérophiles peuvent être agrémentées d'Alisier blanc, de Sapins pectiné et de Chêne pubescent.

Les taillis de hêtres localisés au cœur des alpages sont identifiés comme hêtraies fraîches par le site Natura 2000. Ces forêts neutrophiles montagnardes sont composées majoritairement de Hêtres parfois en mélange avec l'Épicéa ou le Sapin pectiné.



Massif forestier du Salève, épicéa de plus en plus abondant avec l'altitude – août 2016

MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES (TOURBIÈRES, MARES...)

Outre ses cours d'eau, souvent à sec une partie de l'année, et ripisylves associées, la commune abrite de nombreuses zones humides.

Le site Natura 2000 inventorie notamment la présence de tourbières acides et de mares à Chara comme habitats d'intérêt communautaire.

Tourbière acide

Dépansions sur substrat tourbeux alimentées par des écoulements d'eau, créant parfois de petites mares.

Le substrat est sableux légèrement tourbeux, particulièrement en zones érodées. Ces zones humides se forment en zones de replats et dépressions topographiques parfois même sur pente.

Habitat correspondant aux stades pionniers des groupements des tourbières et landes humides. La disparition des pratiques de gestion conduit à la fermeture de ce milieu.

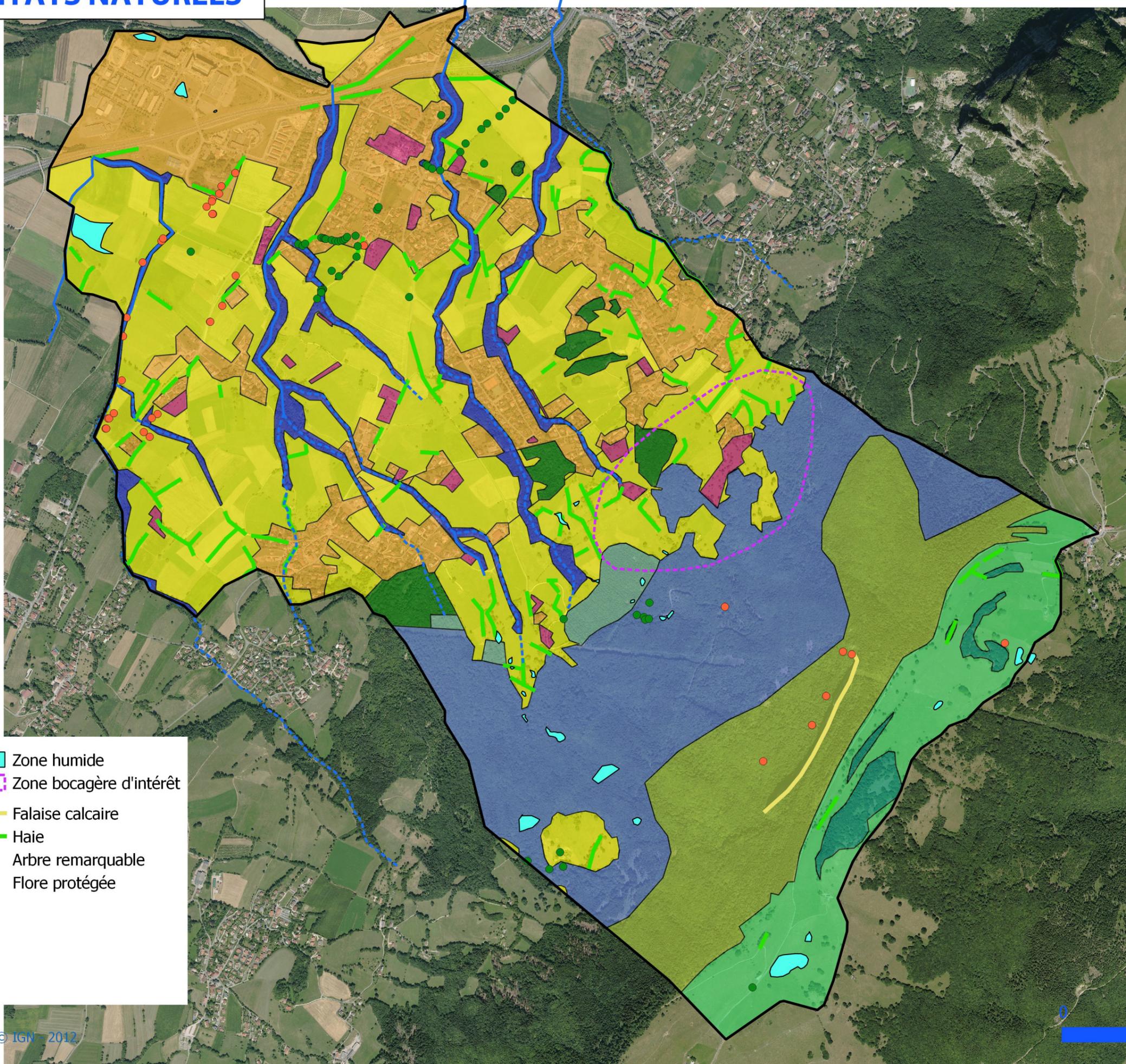
Très vite, les Bouleaux (*Betula Pendula*), les saules ou l'Épicéa colonisent l'habitat provoquant ainsi son atterrissement. Cette étape fait suite à une phase intermédiaire de *Molinia* acide, pauvre au niveau floristique.

Mare à Chara

Ces habitats sont constitués d'eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* disposée en tapis au fond de ces masses d'eau non polluées. Les Characées sont des indicateurs d'une bonne qualité chimique des eaux. Ces mares sont artificielles, elles dépassent rarement les 10m de diamètre avec entre 50cm et 1m de profondeur. Elles sont situées principalement dans les alpages.

Les mares subissent des phénomènes d'eutrophisation due aux engrais ou aux amendements organiques dans les périmètres proches des mares, l'envasement par défaut d'entretien entraînant l'atterrissement, le piétinement par le bétail et l'imperméabilisation artificielle des mares (bâchage).

CARTE DES HABITATS NATURELS



- | | |
|--|---|
|  Alpage |  Zone humide |
|  Chênaie - Charmaie |  Zone bocagère d'intérêt |
|  Forêt mixte |  Falaise calcaire |
|  Hêtraie fraîche |  Haie |
|  Hêtraie sèche |  Arbre remarquable |
|  Invasive |  Flore protégée |
|  Plantation d'épicéa | |
|  Ripisylve | |
|  Verger | |
|  Zone urbaine | |
|  Zone agricole | |

Ce document est la propriété de SETIS il ne peut être reproduit ou divulgué sans son autorisation expresse.

